

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Alain Fleury, Ph.D.

22 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron
Au commissaire, M. Laurent Pilotto

Bonjour, je m'appelle Alain Fleury. Je suis très impliqué dans le développement durable à l'Université de Sherbrooke et je suis originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Je suis préoccupé·e par le projet de la compagnie GNL-Québec pour l'impact potentiel sur la santé des populations qui seront affectées, autant les humains que la faune.

Ce projet a un impact sur l'environnement et la qualité de vie parce que les émissions fugitives de méthane ne sont pas bien contrôlées et le réchauffement climatique dû au méthane est 80 fois supérieur au gaz carbonique.

Ce projet n'est pas acceptable parce que il va à l'encontre des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Je m'oppose au projet de la compagnie GNL-Québec parce que la rentabilité du projet est incertaine, car les énergies renouvelables sont désormais moins dispendieuses que le charbon et le gaz naturel. Les subventions aux énergies fossiles offertes par les gouvernement démontrent déjà que les projets d'énergie fossile ne sont pas rentables.

Sincères salutations à toutes les personnes présentes,



Alain Fleury, Ph.D.